

Réf: Dossier 411802

Avis de constitution

SOCIETE « AMARA ISMAIL IMMOBILIER » en abrégé « A2I »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BOULEVARD
LATRILLE NON LOIN DU 22EARRDT LOT 279, ILOT 26., Lot
279, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMARA ISMAIL IMMOBILIER » en
abrégé « A2I »

Objet :

- Immobilier
- Construction
- Travaux publics
- Import-export
- Rénovation
- Location de véhicule.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BOULEVARD
LATRILLE NON LOIN DU 22EARRDT LOT 279, ILOT 26., Lot

279, Ilot 26

Dirigeant(s) M SANOGO AMARA ISMAIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02583 du 12/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29583/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

